



AVIRON SÉTOIS

Randonnée « Achi-PELLES de Thau » – Avant-programme officiel

AVIRON SÉTOIS

Randonnée « Achi-PELLES de Thau » – Avant-programme officiel

Informations générales

Titre : *Achi-PELLES de Thau* – Sète → Marseillan

Organisateur : Aviron Sétois

Club : C034016 – Ligue Aviron Occitanie

Adresse du club : Quai des Moulins, Môle Saint-Louis, 34200 Sète

Contacts : randonnee.avironsetois@gmail.com

Date : 25 Octobre 2026

Ouverture des inscriptions: 25 Septembre 2026, 8h00

Cloture des inscriptions: 18 Octobre 2026, 23h00

Programme prévisionnel

08h00 : Accueil au club, café / thé

8h30 – Briefing

8h45 – Mise à l'eau et départ vers Marseillan-Plage par la mer

10h00 – Pause à la plage des 3 digues (toilettes)

10h30 – Passage de la mer à l'étang (Onglous), direction Marseillan

11h30 – Arrivée à la plage de Marseillan (toilettes)

🍴 Repas / Dégustation de produits régionaux sur la plage :

- Huîtres
- Tielles
- Fougasses
- Salade sportive
- Vin

(ou tiré du sac pour ceux qui le souhaitent)

13h00 – Départ retour vers Sète par l'étang de Thau

14h30 – Petite pause aux Toc (mi-parcours)

➡ Traversée de Sète de la Pointe Courte au Môle via le Canal Royal

16h30 – Arrivée au Môle et nettoyage des bateaux

Distance estimée : 37 km



AVIRON SÉTOIS

Randonnée « Achi-PELLES de Thau » – Avant-programme officiel

Parcours et intérêt

Depuis la base Tabarly, les rameurs mettront le cap sur **Marseillan-Plage** par la mer après un briefing à 8h30.

Après une courte halte à la **plage des 3 digues**, la flottille passera par l'**Onglous** pour rejoindre l'étang de Thau et atteindre la **plage de Marseillan** en fin de matinée.

Sur place, une **dégustation conviviale de produits régionaux** (huîtres, tielles, fougasses, salade sportive et vin) sera proposée, ou un repas tiré du sac pour ceux qui le souhaitent.

Le **retour vers Sète** se fera par l'étang, avec une **pause aux Toc** avant la **traversée pittoresque du canal Royal** jusqu'au Môle Saint-Louis.

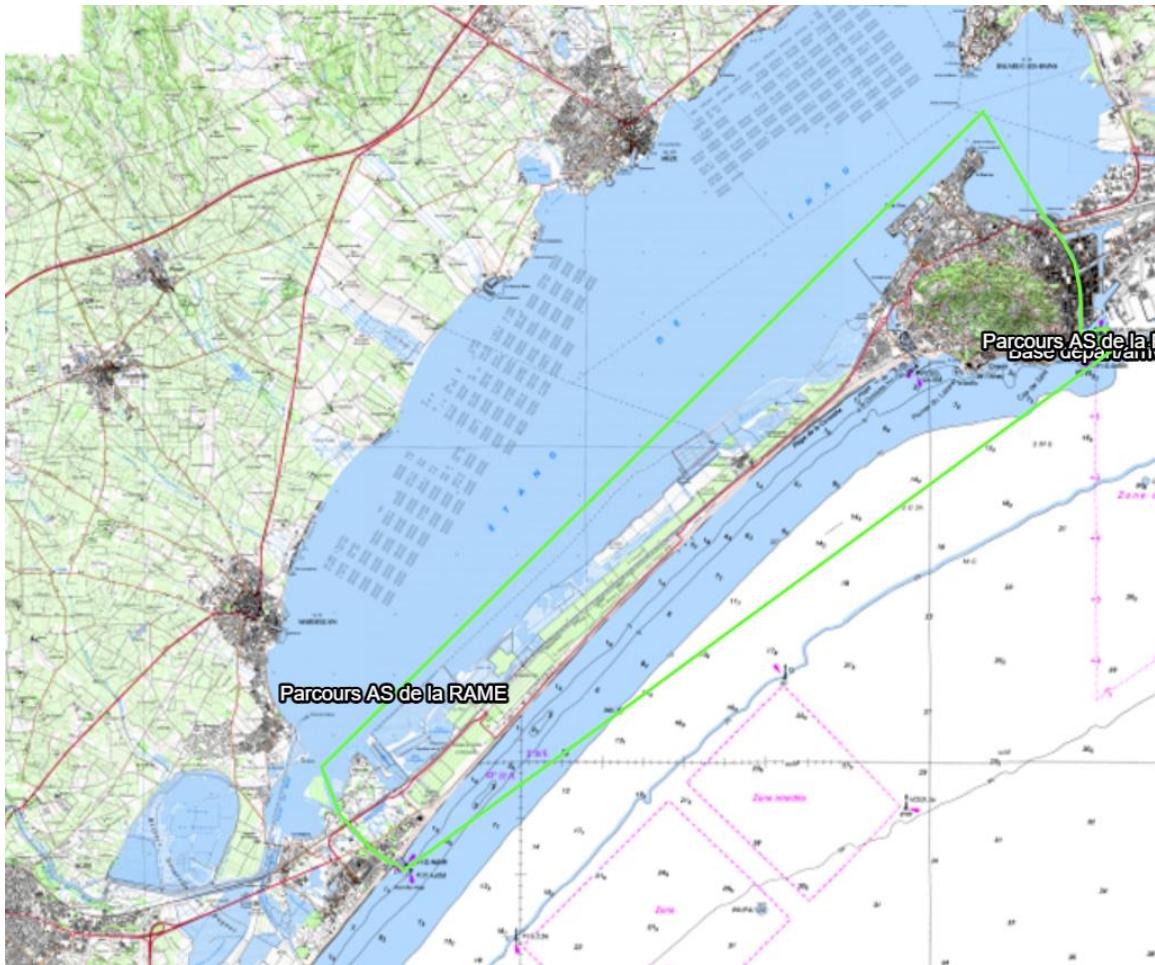
Une belle randonnée mêlant **effort, découverte du littoral et partage** autour des saveurs locales.



AVIRON SÉTOIS

Randonnée « Achi-PELLES de Thau » – Avant-programme officiel

Carte géographique du parcours :





AVIRON SÉTOIS

Randonnée « Achi-PELLES de Thau » – Avant-programme officiel

Conditions d'annulation et de repli

Article 1 – Annulation par l'organisateur :

L'Aviron Sétois se réserve le droit d'annuler, reporter ou modifier la randonnée en cas de conditions météorologiques défavorables (vent fort, houle, orage) ou d'impossibilité technique.

Les participants seront informés le plus tôt possible.

Article 2 – Activité de remplacement :

En cas d'annulation de la sortie en bateau, une activité de repli sera proposée : le tour de l'étang de Thau en vélo, au départ de la base Tabarly (Sète), avec pause dégustation aux Demoiselles Dupuy à Balaruc-les-Bains.

Les frais de location des vélos restent à la charge des participants.

Article 3 – Remboursement :

- Si l'événement est annulé sans activité de repli, remboursement intégral.
- Si l'activité de repli est maintenue, les frais d'inscription couvrent l'organisation et la dégustation.

Article 4 – Annulation individuelle :

Annulation possible jusqu'à 7jours le départ avec un remboursement total. Aucun remboursement passé ce délai sauf cas de force majeure.

Article 5 – Sécurité :

La présence du gilet de sauvetage (en bateau) et le port du casque (en vélo) est obligatoire. L'organisation peut adapter le parcours selon les conditions météo ou le niveau des participants.